

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (23) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, CHARVIN Chantal, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, SORCE Rose-Marie, CABY François, EMONET Elisabeth, LETEROUIN Corinne, CANET Véronique, JOSSERAND Françoise, BOUCHER Christophe, GONDA Frédéric, EL HAGE Henriette, VAUTHIER Jean-Luc, GARDET Carole, GASCA Vincent, de LA CHAPELLE Grégory, MORISET Kamila, BUREL Sylvia, VANDEPITTE Brice, WHARMBY Isabelle, SICARD Rudy.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (5) :

Catherine COURTOIS a donné pouvoir à Corinne LETEROUIN
 Michaël DEHOORNE a donné pouvoir à Brice VANDEPITTE
 Gérard PASTOR a donné pouvoir à François CABY
 Laurent CHAUMARD a donné pouvoir à André SAINT-MARCEL
 Aude SCOTTON a donné pouvoir à Elisabeth EMONET

ABSENT EXCUSE (1) : LEGER Flavian

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/12/2024

Date d'affichage : 02/12/2024

Grégory de la Chapelle a été élu secrétaire de séance.

**Délibération rendue
exécutoire**

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le : 11-12-2024

Et publication le : 13-12-2024

Le Maire,



Adoption des tarifs pour l'année 2025

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission « économie tourisme » ;

Vu l'article L 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques relatif aux redevances d'occupation du domaine public ;

Il est proposé les tarifs suivants pour l'année 2025 :

CIMETIERE

PRESTATIONS	Tarifs 2025
CONCESSIONS	
Concession 2,5 m ² - 30 ans	700 €
Concession 2,5m ² - 15 ans	470 €
Jardin d'urne - 30 ans	830 €
Jardin d'urne - 15 ans	560 €
Case columbarium - 15 ans	390 €
Case columbarium - 10 ans	280 €
Jardin du souvenir	105 €
Caveau provisoire	50 €
VACATIONS FUNERAIRES	
Opérations funéraires rendant obligatoire la présence de la Police Municipale	20 €

OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC - TERRASSES

La commune de Saint-Jorioz est sollicitée par des commerces afin de pouvoir installer des terrasses sur le domaine public.

Il est donc demandé au conseil municipal d'adopter le tarif de 18 € le m² annuel pour l'occupation précaire du domaine public au titre de l'installation de terrasses.

OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC – DEMANDES PONCTUELLES

OBJET	Tarifs 2025
Occupation du domaine public	11 € / installation
Redevance pour utilisation de l'électricité	16 € / installation

PHOTOCOPIES

PRESTATIONS	Tarifs 2025
Photocopie Format A4	0,80 €
Photocopie Format A3	1,00 €
Photocopie couleur A4	1,10 €
Photocopie couleur A3	1,50 €
ASSOCIATIONS	
Photocopie N&B A4	0,05 €
Photocopie couleur A4	0,10 €
Photocopie N&B A3	0,08 €
Photocopie couleur A3	0,20 €

ENCARTS PUBLICITAIRES

FORMAT DES ENCARTS	Tarifs 2025
1/8e de page pour deux parutions/an	285 €
1/4 de page pour deux parutions/an	525 €
1/2 page pour deux parutions/an	950 €
Pleine page intérieure pour une parution	1 680 €
Pleine page en 4ème de couverture pour une parution	2 100 €

DROIT DE PLACE

MARCHÉ DU JEUDI	Tarifs 2025
Marché abonnés - A l'année le ml	51.00 €
Marché passagers :	
Commerçants/Producteurs au ml	2.40 €
Redevance électricité (= 3 tickets)	7.20 €
Redevance pour utilisation d'électricité : à l'année	195.00 €
AUTRE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC	Tarifs 2025
Camions de vente en direct et autres commerçants installés hors cadre du marché hebdomadaire : par jour d'ouverture*	77.00 €
Camion agence	97.00 €
Forains, cirques, spectacles ambulants de -30m ² : par jour d'ouverture*	36.00 €
Forains, cirques, spectacles ambulants de 30 à 100m ² : par jour d'ouverture*	61.00 €
Forains, cirques, spectacles ambulants de 100m ² et + : par jour d'ouverture*	123.00 €
Caution exigée avant l'installation des forains, cirques et spectacles ambulants < 100m ²	214.00 €
Caution exigée avant l'installation des forains, cirques et spectacles ambulants = ou > 100 m ²	428.00 €
Redevance électricité par jour d'installation	
- De 1 à 10 caravanes	112.00 €
- 11 caravanes et plus	168.00 €

PLAGE

TYPE D'ABONNEMENT	Tarifs 2025	
	HT	TTC
Entrée adulte (à partir de 18 ans)	2.33 €	2.80 €
Entrée jeune (de 10 à 17 ans)	0.83 €	1.00 €
Carte de 10 entrées adulte	17.50 €	21.00 €
Carte de 20 entrées adulte	31.67 €	38.00 €
Carte de 10 entrées jeune	6.67 €	8.00 €
Carte de 20 entrées jeune	11.67 €	14.00 €
Entrée à partir de 16h30	1.08 €	1.30 €
Carte d'abonnement saison	18.33 €	22.00 €
Carte à puce	1.67 €	2.00 €

Gratuité pour le personnel municipal ainsi que pour les personnes de plus de 70 ans et les mineurs habitant la commune.

ACCES AU PARKING DU PORT DE PLAISANCE

TYPE D'ABONNEMENT	Tarifs 2025	
	HT	TTC
COMMUNE		
journée	16.67 €	20 €
semaine	54.17 €	65 €
saison	83.33 €	100 €
EXTERIEURS		
journée	37.50 €	45 €
semaine	91.67 €	110 €
saison	225.00 €	270 €
CAUTION BADGE		
Caution	29.17 €	35 €

PORT DE PLAISANCE

Catégories	Tarifs 2025	
	HT	TTC
PORT DE PLAISANCE		
Bateaux 0 à 8 cv	312.50 €	375 €
Bateaux 9 à 20 cv	341.67 €	410 €
Bateaux 21 à 60 cv	726.67 €	872 €
Bateaux 61 à 140 cv	1 024.17 €	1 229 €
Bateaux 141 à 250 cv	1 470.00 €	1 764 €
Bateaux 251 cv et plus	1 907.50 €	2 289 €
Voilier - 5m	501.67 €	602 €
Voilier de 5 à 6m	711.67 €	854 €
Voilier de + 6 m	956.67 €	1 148 €
AUTRES PONTONS		
Bateaux 0 à 8 cv	290.83 €	349 €
Bateaux 9 à 20 cv	317.50 €	381 €
Bateaux 21 à 60 cv	655.00 €	786 €
Bateaux 61 à 140 cv	904.17 €	1 085 €
Bateaux 141 à 250 cv	1 297.50 €	1 557 €
Bateaux 251 cv et plus	1 684.17 €	2 021 €
Voilier - 5m	456.67 €	548 €
Voilier de 5 à 6m	640.83 €	769 €
Voilier de + 6 m	853.33 €	1 024 €
Amarrage pour activité commerciale tous pontons	1 000.00 €	1 200 €
PONTON SAISONNIER		
Stationnement des saisonniers (avril à septembre inclus)		
- Forfait de 1 à 3 jours	104.17 €	125 €
- Forfait de 4 à 7 jours et par semaine	208.33 €	250 €
Stationnement des saisonniers (octobre à mars inclus)		
- Forfait mensuel	29.17 €	35 €

LOCATION DE SALLES

ESPACE AUGUSTINE COUTIN

	Associations et groupements locaux	Entreprises et particuliers locaux	Associations, groupements, entreprises et particuliers extérieurs	Personnel communal
Type de manifestation	TARIFS 2025	TARIFS 2025	TARIFS 2025	TARIFS 2025
Ensemble grande salle, salle Juge et Hall				
AG/Réunion de travail	Gratuit			
Fête de famille/activités lucratives	380 €	750 €	1 535 €	500 €
Redevance chauffage du 15/10 au 15/04	/	60 € / Location 110 € / WE	60 € / Location 110 € / WE	60 € / Location 110 € / WE
Salle Juge				
AG/réunion de travail	Gratuit	130 €	165 €	
Fête de famille/activités lucratives	160 €	290 €	355 €	195 €
Redevance chauffage du 15/10 au 15/04	/	55 € /jour	55 € /jour	55 € /jour
Hall				
AG/réunion de travail	Gratuit	127 €	164 €	
Fête de famille/activités lucratives	165 €	172 €	234 €	139 €
Redevance chauffage du 15/10 au 15/04	/	55 € /jour	55 € /jour	55 € /jour
Office (cuisine)				
Fêtes de famille		140 €	295 €	111 €
Activités lucratives	80 €			

OPTIONS

		TARIFS 2025
Ensemble grande salle, salle Juge et Hall		
Mise en place des tables et chaises		250 €
Nettoyage de la vaisselle		275 €
Sonorisation	Cautions 2 000 €	250 €
Eclairage scénique	Cautions 500 €	50 €
Vidéoprojecteur	Cautions 1 000 €	110 €
Salle Juge ou hall		
Mise en place des tables et chaises		100 €
Nettoyage de la vaisselle		180 €

Gratuité pour toutes les activités scolaires et éducatives de la commune (Ecoles, Sou des Ecoles, USEP, OCCE)

Tarif dégressif :

- pour une utilisation de plusieurs jours consécutifs (ne concerne que l'ensemble grande salle et salle Juge) : à partir du 2ème jour réduction de - 50 %
- pour utilisation de l'ensemble Grande salle et salle Juge du lundi au jeudi inclus (hors jours fériés et veille de jours fériés) : réduction de - 30%

Pour les locations payantes : versement d'une caution égale au double du montant de la location

Détérioration de matériel : Facturation selon barème annexé au règlement d'utilisation de la salle

SALLE DESESTREIT

Type de manifestation	TARIF 2025
Activités lucratives (y compris chauffage, climatisation et entretien) Par location	105 €

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les tarifs présentés ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme, le 9 décembre 2024

Le secrétaire de séance,
Grégory de LA CHAPPELLE



Le Maire,
Michel BEAL



